

Activités et réalisations relatives à la réduction de l'utilisation d'antibiotiques et de l'antibiorésistance en médecine vétérinaire en Belgique en 2017



Contenu

Contexte	2
Résumé	2
Convention entre l’Autorité fédérale et tous les partenaires sectoriels concernés par la réduction de l’usage d’antibiotiques dans le secteur animal.	3
Réalisations relatives aux engagements pris par les secteurs membres et l’Autorité dans le cadre de la convention antibiotiques	4
Autorité fédérale	4
Monitoring de la résistance antimicrobienne des germes indicateurs et des zoonoses	4
L’utilisation d’antibiotiques –collecte de données & contrôles.....	4
Visites internationales	5
Industrie pharmaceutique	5
Industrie des aliments composés	5
Organisations agricoles	6
Organisations vétérinaires	7
Gestionnaires de cahiers des charges	7
Associations de santé animale (ARSIA – DGZ)	8
AMCRA	9
Résultats relatifs à l’utilisation d’antibiotiques chez les animaux en Belgique en 2017 et évolution depuis 2011.	11
Utilisation totale	11
Colistine et oxyde de zinc.....	13
Antibiotiques d’importance critique	13
Aliments médicamenteux	14
Évolution des résistances bactériennes aux antibiotiques	15
Résultats concernant la prévalence de l’antibiorésistance chez le germe indicateur Escherichia coli chez les animaux producteurs d’aliments et l’évolution depuis 2011.	15
Escherichia coli productrices de bêta-lactamase à spectre étendu	15
Résistance à l’égard des antibiotiques fluoroquinolones	16
Résistance à l’égard de la colistine	16
Résistance à l’égard des autres classes d’antibiotiques.....	17
Conclusion	17

Contexte

La résistance aux antimicrobiens (RAM) constitue une problématique mondiale de santé publique et animale qui préoccupe les scientifiques, les responsables politiques, ainsi que tous les stakeholders impliqués dans la médecine humaine et vétérinaire. L'acquisition de la résistance aux antibiotiques par des microorganismes peut compliquer la lutte contre ces derniers de façon plus ou moins importante, voire dans certains cas, être particulièrement problématique.

La réduction de l'utilisation d'antibiotiques chez les animaux est une responsabilité commune des secteurs et autorités concernés. À cet effet, il convient de veiller à une répartition des efforts afin que toutes les parties concernées par la médecine vétérinaire en Belgique développent les actions ad hoc.

Résumé

Le présent rapport résume les principales activités et réalisations menées par les différents acteurs en 2017 afin de réduire l'utilisation des antibiotiques en médecine vétérinaire, de même que les résultats obtenus en 2017 en matière de vente d'antibiotiques vétérinaires et d'évolution des résistances bactériennes aux antibiotiques.

Au vu des activités menées au niveau de la politique antibiotique vétérinaire belge, l'année 2016 a été considérée comme une année charnière dans ce domaine étant donné que diverses évolutions importantes ont été réalisées telles que la signature de la Convention entre l'Autorité fédérale et les organisations sectorielles concernées, la publication d'un arrêté royal relatif à l'utilisation d'antibiotiques d'importance critique et à l'enregistrement de l'utilisation des antibiotiques et enfin le lancement de Sanitel-Med, la banque de données de l'Autorité fédérale dans laquelle ces enregistrements doivent être effectués.

Les diminutions obtenues en 2017 concernant l'utilisation ont d'ores et déjà permis d'atteindre, voire de dépasser, deux des trois objectifs de réduction développés par l'AMCRA dans sa Vision 2020 et également définis dans la Convention antibiotique. L'ensemble des partenaires travaille à ce que les actions entreprises et à venir continuent à porter leurs fruits au cours des prochaines années afin d'aller plus loin encore. Depuis 2011, les résultats relatifs à la résistance aux antibiotiques pour les animaux producteurs de denrées alimentaires révèlent en outre une tendance à la baisse de la prévalence des résistances pour *Escherichia coli* (bactérie indicatrice).



Convention entre l’Autorité fédérale et tous les partenaires sectoriels concernés par la réduction de l'usage d'antibiotiques dans le secteur animal.

Dans la « Convention entre l’Autorité fédérale et tous les partenaires sectoriels concernés par la réduction de l'usage d'antibiotiques dans le secteur animal » signée le 30 juin 2016, les objectifs stratégiques suivants ont été établis:

1. une réduction de 50% de l'utilisation générale d'antibiotiques d'ici 2020 ;
2. une réduction de 75% de l'utilisation d'antibiotiques critiques d'ici 2020 ;
3. une réduction de 50% de l'utilisation d'aliments médicamenteux contenant des antibiotiques d'ici 2017.

L’année de référence pour les objectifs de réduction est 2011. Ces objectifs correspondent aux objectifs de réduction de l’AMCRA tels que définis dans sa “Vision 2020”.

La Convention a été signée par l’Autorité fédérale, représentée par les Ministres de la Santé publique et de l’Agriculture, l’industrie pharmaceutique (pharma.be), les organisations agricoles (ABS, Boerenbond et la FWA), l’industrie des aliments composés (BFA), les organisations vétérinaires (UPV et VDV), les associations de santé animale (DGZ et ARSIA), les gestionnaires de cahiers des charges (Belbeef, Belplume, Belpork, BVK, Codiplan, IPW IKM/QFL/QMK) et l’AMCRA.



La convention ‘antibiotiques’ a été signée le 30 juin 2016 par les représentants des partenaires sectoriels et par les Ministres fédéraux de la Santé publique et de l’Agriculture, Maggie De Block et Willy Borsus.

Réalisations relatives aux engagements pris par les secteurs membres et l’Autorité dans le cadre de la convention antibiotiques

Dans le cadre de la convention antibiotiques, l’Autorité fédérale, l’AMCRA et les partenaires concernés ont défini ensemble des objectifs opérationnels communs. Des engagements spécifiques ont également été décrits dans l’annexe 4 de la convention antibiotiques.

Dans ce document, quelques-unes des principales réalisations effectuées durant la deuxième année de la convention antibiotiques par chacun des partenaires sectoriels concernés et pour l’Autorité fédérale sont communiqués. Pour obtenir davantage d’informations ainsi qu’une description détaillée de toutes les réalisations, nous vous renvoyons à l’organisation concernée.

Autorité fédérale

Monitoring de la résistance antimicrobienne des germes indicateurs et des zoonoses

Sur base de la Décision européenne 2013/652/UE, un monitoring de la résistance antimicrobienne (RAM) des *E. coli* commensales et des salmonelles et de *Campylobacter* est réalisé chaque année chez les porcs, les volailles et les veaux/bovins ainsi que sur les carcasses et les viandes de ces animaux. Début 2018, le Comité scientifique institué auprès de l’AFSCA a formulé un avis à propos du monitoring actuel. Les propositions d’amélioration seront prises en compte lors de la programmation 2018, avec implémentation en 2019.

Sur base des données enregistrées dans Sanitel-Med et des résultats du monitoring de la RAM – réalisé par l’AFSCA – pour les germes indicateurs et les zoonoses chez les animaux et dans les denrées alimentaires, des mesures stratégiques sont élaborées afin de parvenir à une utilisation minimale, rationnelle et consciencieuse des antibiotiques.

Le 1^{er} avril 2018, le nouveau centre fédéral de recherche **Sciensano** a vu le jour, fruit de la fusion entre le Centre d’Études et de Recherches vétérinaires et agrochimiques (CODA-CERVA) et l’Institut scientifique de Santé publique (WIV-ISP). La création de Sciensano est basée sur le concept « *one health* », qui considère que la santé humaine, la santé animale et l’environnement sont intrinsèquement liés et interagissent en permanence. La RAM fait sans aucun doute partie des problématiques pour lesquelles une approche *One health* permet d’atteindre davantage de résultats.

L’utilisation d’antibiotiques –collecte de données & contrôles

Le 27 février 2017 a marqué le début de l’enregistrement obligatoire de l’utilisation d’antibiotiques chez les poulets de chair, les poules pondeuses, les veaux de boucherie et les porcs par les vétérinaires dans Sanitel-Med, la base de données centrale des autorités. L’AFMPS gère et finance la maintenance et les développements ultérieurs de cette base de données, ainsi que l’analyse par l’Unité scientifique de l’AMCRA. L’Autorité s’est également concertée avec AB-Registre afin d’optimiser la collaboration dans le cadre de la collecte de données entre AB-Registre et l’AFMPS et de réduire les coûts associés.

En 2017, des contrôles spécifiques ont été réalisés à la fois par l’AFSCA et par l’AFMPS, respectivement chez les éleveurs et les vétérinaires afin de vérifier l’application de l’arrêté royal

du 21 juillet 2016, notamment d'une part l'enregistrement et la validation corrects dans Sanitel-Med et d'autre part le respect de l'utilisation conditionnelle des antibiotiques critiques.

Visites internationales

En 2017, les autorités ont reçu une première équipe de visiteurs de l'OMS, de l'OIE et de la FAO pour une « Joint External Evaluation of the implementation of international health regulations », comportant un volet sur la collaboration transsectorielle. Une deuxième équipe de visiteurs de la Commission européenne et du Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies (ECDC) a examiné la politique menée en matière de résistance antimicrobienne au regard du concept *One health*. Les résultats de ces visites contribueront à définir la future politique et constitueront la base d'un plan d'action RAM national respectant le principe *One health*. La concertation avec les secteurs concernés sur les points d'action potentiels des autorités a été lancée début 2018.

Industrie pharmaceutique

En 2017, pharma.be investissait déjà dans la formation et la sensibilisation. Le module e-learning de pharma.be « Bon usage des antibiotiques », lancé en 2016 pour les collaborateurs des entreprises pharmaceutiques affiliées, a porté ses fruits. En 2017, 90% du public cible a été atteint. Parmi ces 90%, il y en a déjà 90% qui ont obtenu leur certificat, ce qui équivaut à un score de 100% au niveau du test. Via cet e-learning, les collaborateurs des entreprises pharmaceutiques affiliées sont formés sur des thèmes importants et actuels (promotion et publicité, déontologie et bon usage des antibiotiques).

La campagne de sensibilisation à grande échelle "des antibiotiques encore efficaces à l'avenir : c'est possible ! ", lancée fin 2016 a connu un engouement important avec 10 tirages supplémentaires dans la presse agricole populaire. Au total, la campagne pleine page a été publiée 28 fois dans la presse spécialisée en Flandre et en Wallonie.

Un symposium sur le thème « la médecine vétérinaire préventive et des alternatives aux antibiotiques dans les exploitations d'élevage » a été organisé en décembre en Flandre, avec un programme privilégiant la recherche belge et rejoignant autant que possible la pratique (biosécurité, optimisation de l'immunité, diagnostic (en laboratoire)) et antibiotic stewardship en pratique).

Industrie des aliments composés

L'industrie des aliments composés inventorie la production d'aliments médicamenteux pour animaux de rente pour le marché belge et définit des actions pour stimuler la réduction. L'objectif de réduction spécifique au secteur des aliments composés (-50% d'antibiotiques pour fin 2017) a été atteint et même dépassé à la fin de l'année 2017 : **une réduction de 66,6% de l'utilisation des aliments médicamenteux avec antibiotiques** (par rapport à 2011, année de référence) a en effet été atteinte. Cette réduction a été le résultat d'initiatives sectorielles très efficaces (comme la prescription électronique et uniquement via le vétérinaire de guidance, la collecte de données de prescription et le benchmarking des fabricants dans la même filière).



Organisations agricoles

Les organisations agricoles ont supporté un financement émanant du Fonds sanitaire (cotisation des éleveurs) pour le développement de systèmes de collecte de données pour toutes les espèces animales, gérés par le secteur. Elles encouragent en outre les secteurs animaux, par le biais de la concertation, à rejoindre le Registre AB ou Bigame dans les plus brefs délais et à implémenter ainsi une collecte de données opérationnelle détaillée pour tous les animaux producteurs de denrées alimentaires. Dans le cadre de cette collecte de données, l'intérêt de la collecte et de l'analyse de données pour une utilisation rationnelle des antibiotiques a été expliqué aux utilisateurs et aux fournisseurs par le biais de campagnes de communication. Des initiatives d'autorégulation sont encouragées en concertation avec les cahiers de charges/labels.

Les organisations agricoles prévoient également des formations destinées aux éleveurs concernant l'utilisation responsable des antibiotiques. Elles contribuent aussi à la diffusion des avis concernant la vaccination auprès des éleveurs et vétérinaires, et ce pour chaque secteur animal. Les organisations agricoles contribuent aussi activement en participant à des groupes de travail de l'AMCRA et d'autres organisations concernées par la problématique des antibiotiques.

Organisations vétérinaires

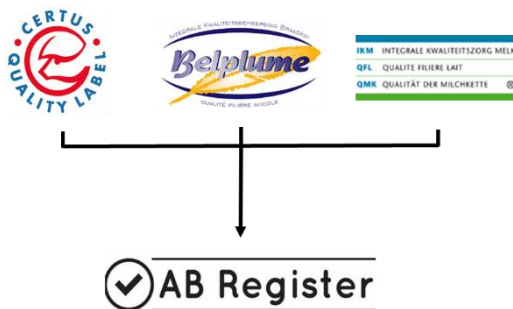


Le-vademécum de l'AMCRA (guide pour un choix éclairé en antibiothérapie) a été promu dans les magazines spécialisés vétérinaires. Des formations ont été en outre prévues pour les vétérinaires, afin que ceux-ci puissent remplir leur rôle de manière adéquate.

Pendant la Foire Agricole de Libramont des activités conjointes ont été organisées dans le Pôle Santé Animale avec l'AMCRA, l'AFSCA, le CERVA (maintenant Sciensano), l'ARSIA et l'UPV. Le but était de faire connaître au grand public les actions entreprises à ce sujet, les résultats 2016, ainsi que sensibiliser les vétérinaires et les éleveurs dans la lutte contre l'antibiorésistance.

Gestionnaires de cahiers des charges

Les gestionnaires de cahiers des charges s'engagent à collecter les données et à procéder au rapportage des résultats d'analyse concernant l'utilisation d'antibiotiques dans la production animale. Dans ce contexte, ils offrent un benchmark et une analyse personnalisés en complément du rapport de base, qui est mis à disposition par l'autorité compétente. Ils organisent en outre le transfert des données relatives à l'utilisation d'antibiotiques dans Sanitel-Med. L'asbl Belpork a commencé la collecte de données auprès des secteurs en 2014 pour ce qui est du secteur porcin. En 2017, la collecte des données a été implémentée par BVK pour le secteur des veaux de boucherie et par l'asbl Belplume pour le secteur avicole. En mars 2018, BVK a mis les premiers rapports de benchmarking de toute l'année 2017 à la disposition du secteur des veaux d'engraissement.



En 2016, une collaboration transsectorielle a été lancée entre l'asbl Belpork et l'asbl Belplume. En 2017, cette collaboration a été élargie au secteur du bétail laitier (IKM Vlaanderen). Afin de rendre encore plus efficace la bonne collaboration entre les trois systèmes d'assurance qualité, il a été décidé de réunir les intérêts communs en matière d'utilisation d'antibiotiques au sein d'une structure faitière : Registre AB asbl. Celle-ci a été instituée officiellement en février 2017.

Au départ de cette nouvelle structure, une sensibilisation sera menée et des rapports de benchmarking seront mis à disposition dans le but de réduire l'utilisation de médicaments, et en particulier d'antibiotiques, dans le secteur de l'élevage. Tout ceci dans le cadre d'une approche durable de la santé animale et du bien-être animal. Une contribution est également apportée à la réduction de la résistance antimicrobienne. Le Registre AB asbl réalisera un enregistrement ponctuel de l'utilisation d'antibiotiques auprès des acteurs des trois secteurs. Pour ce faire, la collaboration constructive déjà menée avec les autorités dans le cadre de Sanitel-Med sera poursuivie.

Associations de santé animale (ARSIA – DGZ)

Les associations de santé animale s'appliquent à renforcer la relation entre le vétérinaire (de guidance) d'exploitation et l'éleveur via l'établissement de plans sanitaires d'exploitation. Elles participent en outre activement à la formation des éleveurs et des vétérinaires, notamment par le biais d'exposés et workshops destinés aux vétérinaires. ARSIA et DGZ jouent également un rôle central dans la détermination de la sensibilité des germes isolés dans des échantillons d'animaux cliniquement malades.



Altibiotique, c'est un engagement commun pris entre et par les représentants des secteurs de l'élevage et la profession vétérinaire. Association Wallonne de l'Élevage, Comité du Lait, Fédération Wallonne de l'Agriculture et Union Professionnelle Vétérinaire se sont ainsi associés à l'ARSIA pour mettre sur pied ce réel outil d'information et d'accompagnement au service des éleveurs bovins pour qui l'inquiétude va croissant en matière de résistance bactérienne aux traitements antibiotiques.

« Moins, mieux, autrement » était le slogan du plan Altibiotique : diminuer l'utilisation de substances antimicrobiennes, raisonner leur emploi et travailler davantage sur la prévention en santé bovine. Sur base du constat « Le pathogène n'est rien, l'environnement est tout », Altibiotique s'est fixé pour objectif de démontrer qu'agir sur le milieu est un levier pertinent pour réduire l'incidence des maladies en élevage et, par voie de conséquence, la consommation des antibiotiques. Fin du 1er trimestre 2018, plus de 500 professionnels de l'élevage avaient participé à une ou plusieurs des activités proposées par l'ARSIA.



Si l'interface BIGAME (Base Informatique de Gestion des Antibiotiques et des Médicaments en Elevage), développée communément par l'ARSIA et l'AWE, est bien connue des professionnels de l'élevage (vétérinaires et éleveurs) depuis plusieurs mois maintenant, elle propose désormais à ses utilisateurs une analyse inédite de la consommation d'antibiotiques en ferme. Cette analyse, proposée sous forme d'une synthèse de l'utilisation des substances antimicrobiennes sur une période donnée dans une exploitation précise, se veut dynamique et particulièrement didactique. Accessible gratuitement à l'éleveur et son vétérinaire référent, elle constitue ainsi un outil de rapportage unique.

Avec son « Bioveiligheid Award », DGZ veut encourager les éleveurs qui fournissent des efforts sur le plan de la biosécurité. Travailler en tenant compte des principes de biosécurité est indispensable si l'on veut parvenir à une exploitation rentable sur le plan économique, avec des animaux sains et une utilisation minimale de médicaments. DGZ partage régulièrement des conseils en matière de biosécurité et a publié en 2017 plus de 70 articles dans la presse flamande au sujet de la biosécurité.



AMCRA

L'AMCRA a poursuivi ses efforts en termes de sensibilisation et d'information des parties concernées. Un nouveau site internet a été lancé afin de donner visibilité aux activités, aux avis publiés, aux campagnes de sensibilisation mises en place par l'AMCRA, ainsi qu'à la législation en vigueur et aux rapports Belges ou internationaux à propos de la consommation d'antibiotiques et des résistances observées en médecine vétérinaire (www.amcra.be). Une partie du site internet a été consacrée à l'analyse d'utilisation des antibiotiques au niveau de l'exploitation et à son rapportage, des activités réalisées par l'unité d'analyse de l'AMCRA.



L'AMCRA a organisé en collaboration avec les cercles vétérinaires provinciaux des moments d'information sur l'utilisation responsable des antibiotiques à l'aide de l'e-vademecum et d'autres outils pratiques à disposition des vétérinaires.

En 2017, des publi-reportages ont commencé à être réalisés afin d'informer les agriculteurs, par le biais de la télévision, des mesures pouvant contribuer à réduire progressivement et efficacement l'utilisation d'antibiotiques. Ces reportages sont réalisés autour d'expériences personnelles d'éleveurs sur l'utilisation durable des antibiotiques. Concrètement, il s'agit de conseils qui ont été appliqués dans des exploitations d'élevage après concertation avec le vétérinaire d'exploitation, et qui ont aidé à améliorer la situation sanitaire de l'exploitation.



L'unité d'analyse de l'AMCRA est en charge de l'analyse des données relatives à l'utilisation d'antibiotiques collectées dans Sanitel-Med. Cette unité poursuit également la collaboration avec les cahiers de charge qui souhaitent proposer des services complémentaires aux utilisateurs du Registre AB. En 2017 l'unité d'analyse de l'AMCRA a été impliquée dans le cadre d'un consortium internationale (AACTING – « Network on quantification of veterinary Antimicrobial usage at herd level and Analysis, CommunicaTION and benchmarkING to improve responsible usage ») qui avait comme objectif de réaliser un inventaire des systèmes existant pour réaliser la collecte des données d'utilisation des antibiotiques au niveau d'élevage (www.aacting.org).

Résultats relatifs à l'utilisation d'antibiotiques chez les animaux en Belgique en 2017 et évolution depuis 2011.

L'utilisation de substances antibactériennes chez les animaux en Belgique fait l'objet d'un monitoring annuel par rapport au nombre d'animaux présents (la biomasse produite chaque année). Les résultats de ceci sont publiés dans le rapport BelVet-SAC (<http://www.belvetsac.ugent.be>). Il s'agit de données relatives à l'utilisation de substances antibactériennes, tant chez les animaux d'élevage que chez les animaux de compagnie.

Utilisation totale

- **Réduction visée avant la fin de 2020 : -50%**
- **Réduction réalisée 2016-2017 : - 7,4%**
- **Réduction réalisée depuis 2011 : - 25,9%**

En 2017, une diminution supplémentaire de -7,9% (mg de substance/kg de biomasse) a été enregistrée par rapport à 2016 (Figure 1). Cette diminution peut être associée à une réduction de -0,9% pour les produits pharmaceutiques et de -45,9% pour les prémélanges, conjointement à une réduction de -0,76% au niveau de la biomasse. La diminution la plus forte a été observée au niveau des quinolones (-64,2%) et des céphalosporines de 3^{ème} et 4^{ème} génération (-65,9%), qui font partie des antibiotiques critiques. Une diminution considérable de l'utilisation des sulfamides et triméthoprime (-31,8%), des polymyxines (-13,3%), des céphalosporines de 1^{ère} génération (-6,7%) et des macrolides (-4%) a également été observée. L'utilisation des tétracyclines (+14,4%) et des pénicillins (+3%) a quant à elle augmenté.

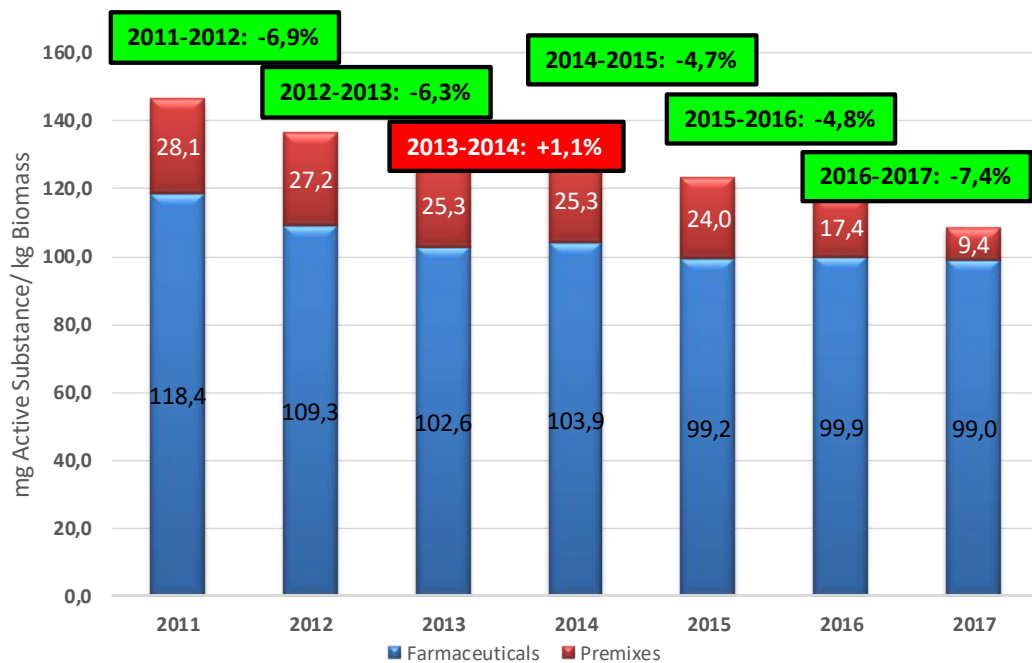


Figure 1: Évolution de l'utilisation des produits pharmaceutiques et des aliments médicamenteux contenant des antibiotiques chez les animaux en Belgique entre 2011 et 2017 exprimé en mg de substance active par kg de biomasse.

Par rapport à 2011 (année de référence), une diminution cumulative de 25,9% de l'utilisation totale a été enregistrée en 2017 (Figure 2). Cela renforce la diminution dans le cadre du premier objectif AMCRA, qui vise une réduction de 50% d'ici 2020.

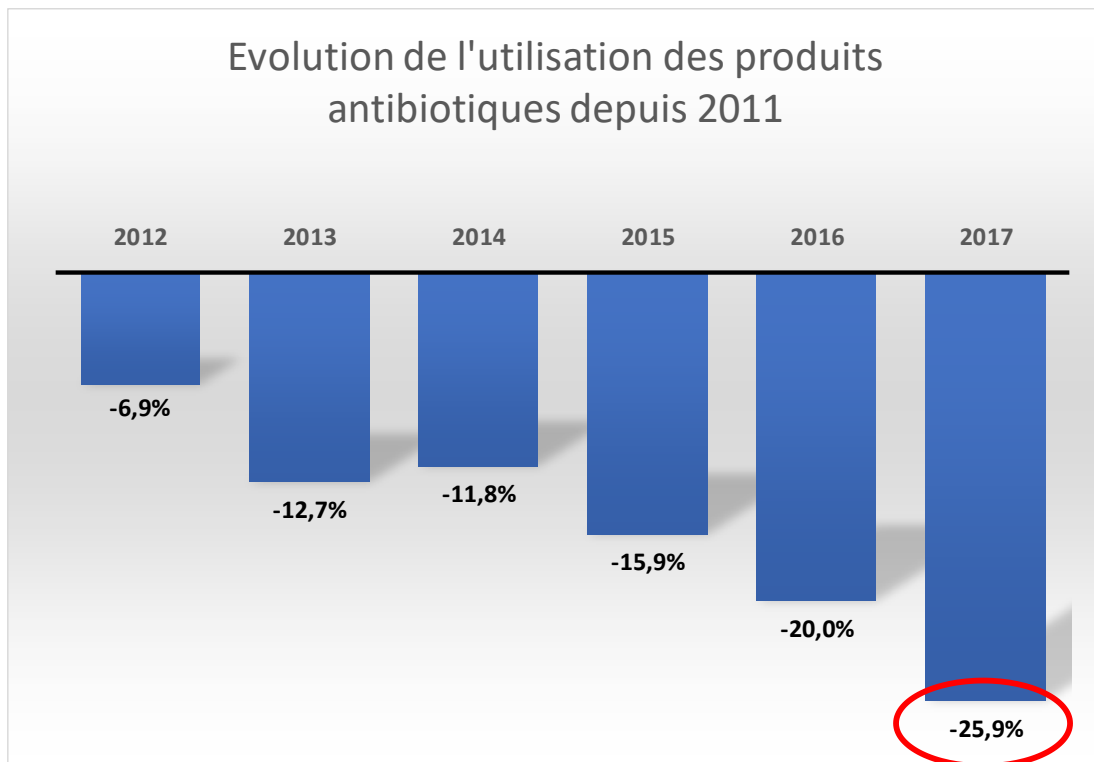


Figure 2: Évolution de l'utilisation totale d'antibiotiques par biomasse en médecine vétérinaire en Belgique entre 2011 et 2017.

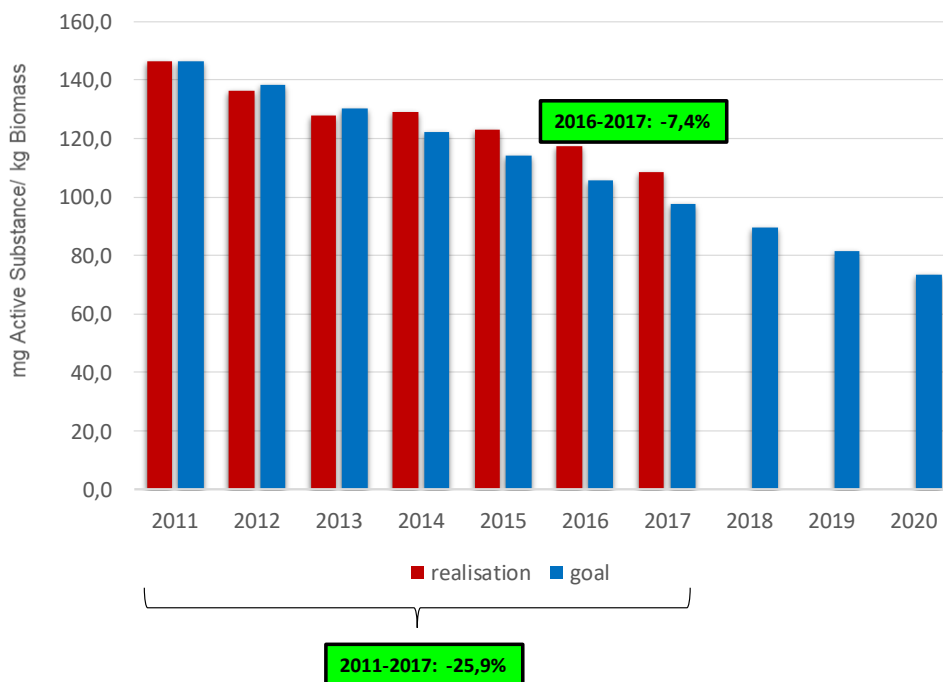


Figure 3: Chemin de réduction annuelle mise en avant par AMCRA dans l'utilisation totale des antibiotiques entre 2011 et 2020 (barres bleues) et la réduction réelle atteinte entre 2011 et 2017 (barres rouges).

Colistine et oxyde de zinc

La diminution constante observée dans l'utilisation des polymyxines (colistine en grand partie) en médecine vétérinaire au cours de ces 5 dernières années représente un très bon résultat. En effet la colistine a été classée par l'OMS parmi les antibiotiques critiques ayant la priorité absolue pour la santé publique. En 2017 une diminution cumulative de 62,8% de l'utilisation a été observé par rapport à l'année 2012.

L'utilisation de l'oxyde de zinc en doses pharmacologiques dans le cadre du traitement de la diarrhée de sevrage chez les porcelets est autorisée depuis 2012. Il y a une réduction progressive de l'utilisation de 56,7% par rapport à 2015.

Antibiotiques d'importance critique

- **Réduction visée avant la fin 2020 : -75%**
- **Réduction réalisée 2016-2017 : - 64,6%**
- **Réduction réalisée depuis 2011 : - 84%**

En ce qui concerne le deuxième objectif de l'AMCRA, la réduction de 75% de l'utilisation des antibiotiques les plus critiques d'ici 2020 (fluoroquinolones et céphalosporines de 3^e et 4^e génération), l'objectif est d'ores et déjà atteint, et même dépassé, avec 3 ans d'avance.

En effet, une **diminution de 84% a été constatée par rapport à 2011**. Cette réalisation importante peut en grande partie être attribuée à l'introduction de l'arrêté royal du 21 juillet 2016 traitant des mesures d'utilisation des antibiotiques rouges chez les animaux producteurs de denrées alimentaires et les efforts fournis en conséquence par les vétérinaires. La diminution entre 2015 et 2016 a été de 53%, alors que la législation n'est entrée en vigueur qu'en août 2016. Entre 2016 et 2017 cette réduction a été confirmée avec une nouvelle diminution de 64,4%, portant la réduction totale à 84% par rapport à 2011.

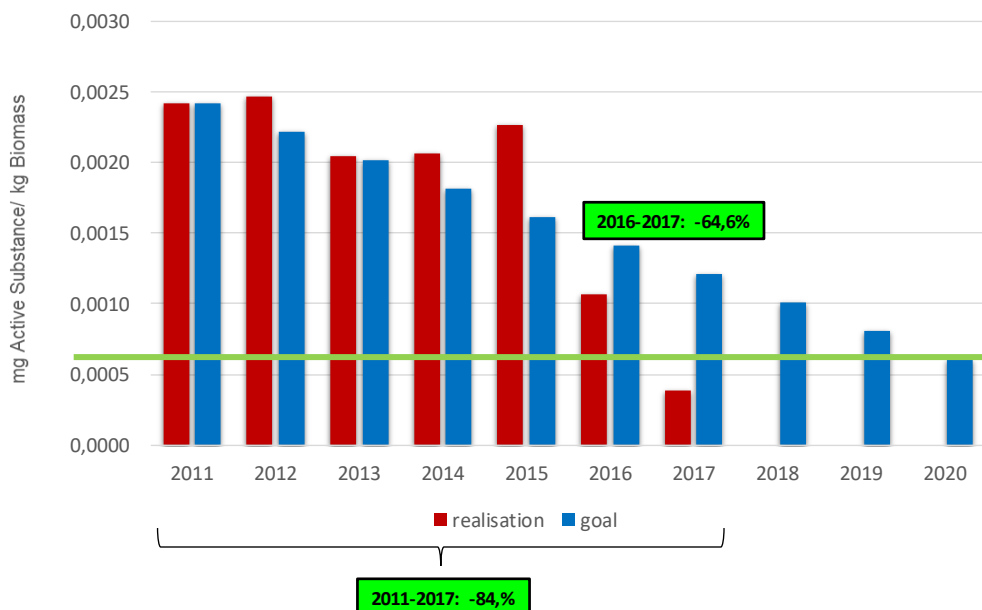


Figure 4: Chemin de réduction annuelle mis en avant par l'AMCRA dans l'utilisation des antibiotiques d'importance critique entre 2011 et 2020 (barres bleues) et la réduction réellement atteinte entre 2011 et 2017 (barres rouges).

Aliments médicamenteux

- Réduction visée avant la fin 2017 : -50%
- Réduction réalisée 2016-2017 : -45,9%
- Réduction réalisée depuis 2011 : -66,6%

Un autre résultat important a été enregistré pour les aliments médicamenteux contenant des antibiotiques, à savoir une **diminution de 66,6%** par rapport à 2011. L'objectif de l'AMCRA qui est également repris dans la Convention antibiotique (une réduction de 50% d'ici 2017) a donc été atteint et même dépassé.

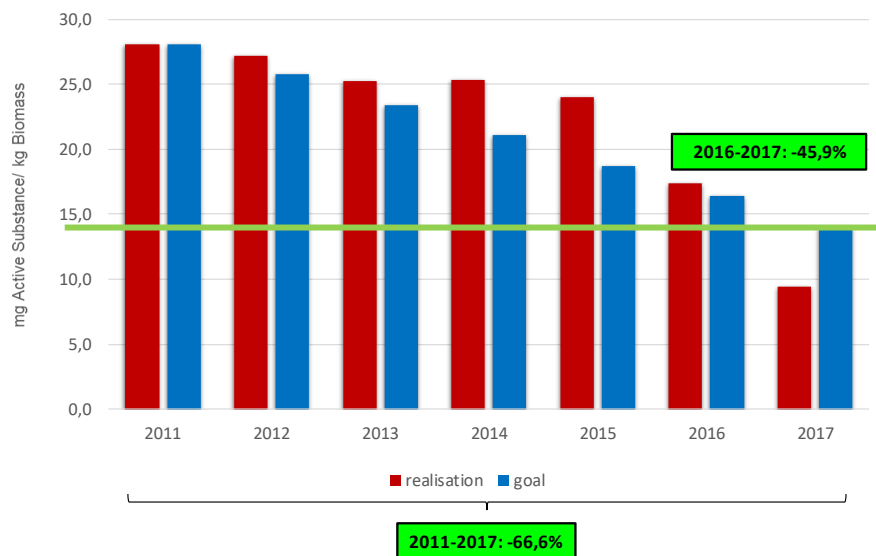


Figure 5: Chemin de réduction annuelle mis en avant par l'AMCRA dans l'utilisation des aliments médicamenteux contenant des antibiotiques entre 2011 et 2020 (barres bleues) et la réduction réellement atteinte entre 2011 et 2017 (barres rouges).

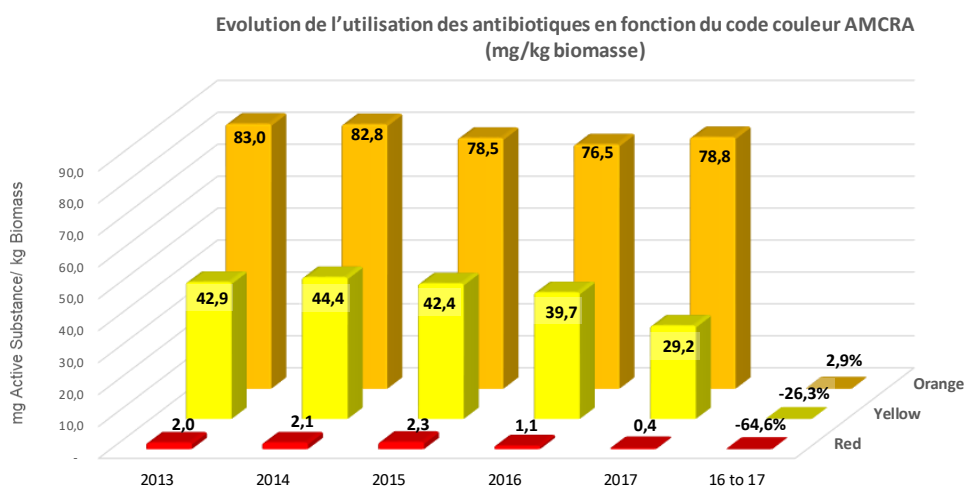


Figure 6: La proportion d'utilisation de produits avec un code de couleur jaune, orange, ou rouge chez les animaux en Belgique entre 2013 et 2017 et l'évolution en pourcentage entre 2016 et 2017.

Évolution des résistances bactériennes aux antibiotiques

Nette tendance à la baisse

Résultats concernant la prévalence de l'antibiorésistance chez le germe indicateur *Escherichia coli* chez les animaux producteurs d'aliments et l'évolution depuis 2011.

L'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA) réalise chaque année un monitoring de la prévalence des résistances antimicrobiennes acquises par *Escherichia coli* (*E. coli*) chez les différentes espèces animales productrices d'aliments (porcs d'engraissement, veaux de boucherie, jeunes bovins de boucherie et poulets de chair). Il s'agit de bactéries commensales issues d'animaux cliniquement sains. Grâce à ce monitoring, nous tentons de suivre l'évolution de la prévalence des antibiorésistances chez ces différentes espèces animales en Belgique.

Escherichia coli productrices de bêta-lactamase à spectre étendu

Les résultats de 2017 montrent que la présence d'*E. coli* productrices de bêta-lactamases à spectre étendu (BLSE) est la plus élevée dans les échantillons de fèces de poulets de chair. Depuis le lancement du monitoring en 2011, aucune augmentation du nombre de souche d'*E. coli* productrice de BLSE n'a été observée chez les poulets de chair. L'augmentation du nombre de souches d'*E. coli* résistantes aux céphalosporines de 3^e génération, observée au cours de ces deux dernières années, n'est pas significative (Figure 7). Chez les veaux de boucherie et les jeunes bovins de boucherie également, la présence de souches d'*E. coli* productrices de BLSE est peu élevée (<10%) depuis 2013. Chez les porcs, une augmentation a pour la première fois été observée en 2017 mais, tenu compte de la faible prévalence depuis 2011, il ne s'agit pas d'une hausse significative.

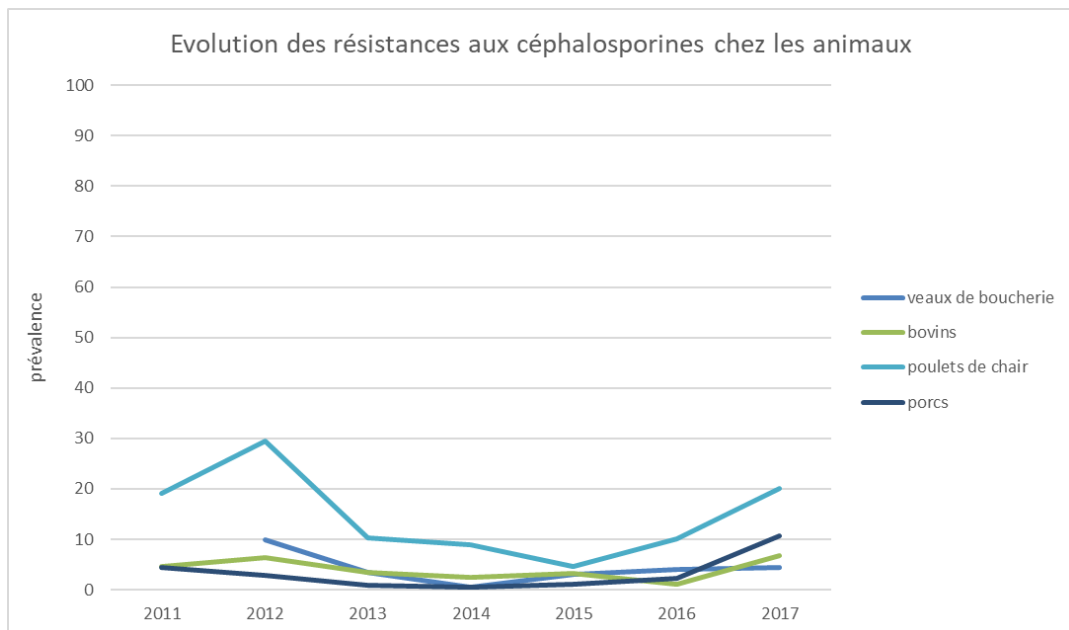


Figure 7: Évolution de la résistance contre cefotaxime chez les animaux producteurs de denrées alimentaires en Belgique entre 2011 et 2017.

Résistance à l'égard des antibiotiques fluoroquinolones

La prévalence des résistances aux fluoroquinolones chez les différentes espèces animales est illustrée à la Figure 8. La résistance aux fluoroquinolones est la plus élevée chez les poulets de chair (57,9% en 2017) mais présente une légère diminution depuis 2011 (62,9%). Chez les veaux de boucherie également, la résistance aux fluoroquinolones est élevée en 2017, avec 21,6% de souches résistantes à la ciprofloxacine. Une nette diminution est toutefois observable ici, en comparaison avec le début du monitoring en 2011 (la prévalence étant à l'époque de 41,2%). La résistance aux fluoroquinolones est nettement plus faible chez les porcs (9,6%) et les jeunes bovins de boucherie (12,5%).

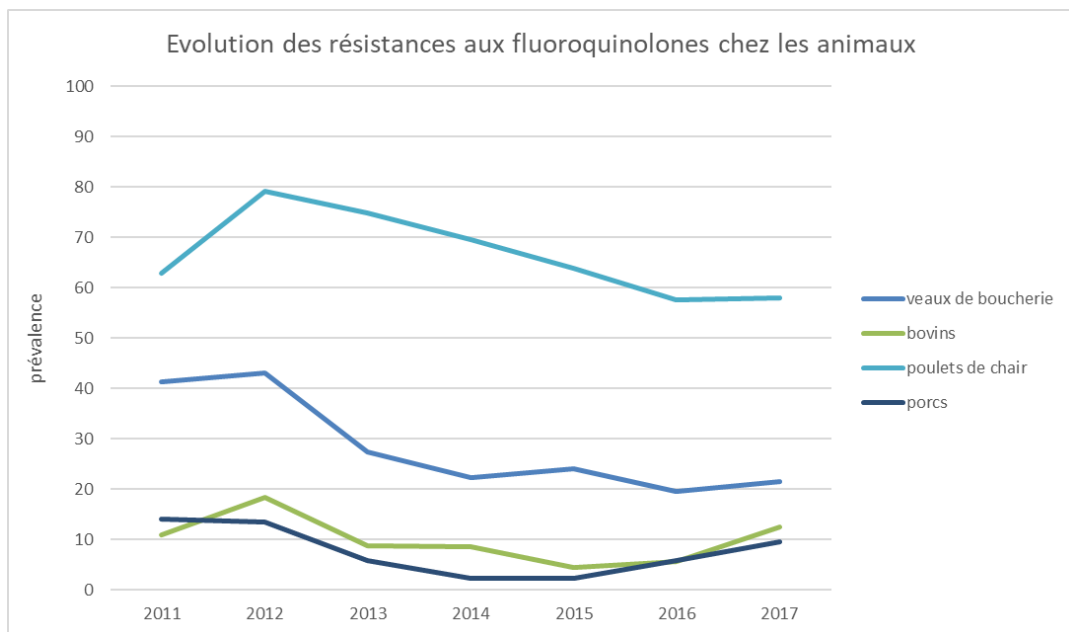


Figure 8: Évolution de la résistance contre ciprofloxacine les animaux producteurs de denrées alimentaires en Belgique entre 2011 et 2017.

L'impact des mesures prises en vue de limiter l'utilisation des fluoroquinolones et des céphalosporines de 3^e et 4^e génération (Arrêté royal du 21 juillet 2016) devra ressortir des résultats du monitoring les prochaines années.

Résistance à l'égard de la colistine

En 2017, la colistine a été classée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) parmi les antibiotiques critiques à priorité absolue. La résistance à la colistine est faible chez les différentes espèces animales (2017 : 0% chez les poulets de chair et les jeunes bovins de boucherie, 1,1% chez les veaux de boucherie et les porcs) (Figure 9).

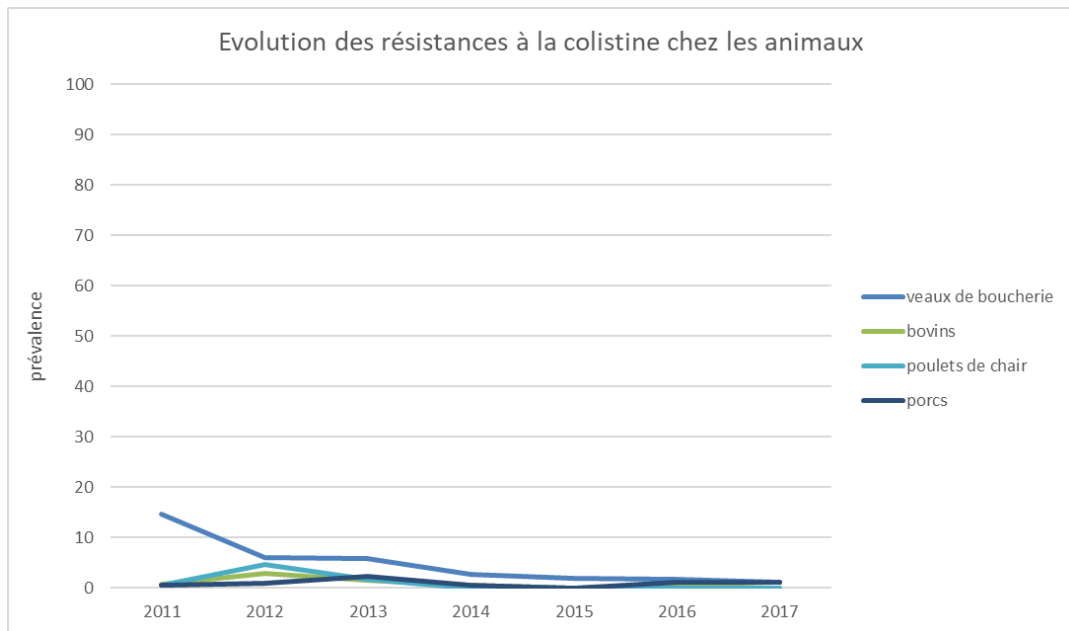


Figure 9: Évolution de la résistance contre colistine chez les animaux producteurs de denrées alimentaires en Belgique entre 2011 et 2017.

Résistance à l'égard des autres classes d'antibiotiques

La résistance d'*E. coli* à l'égard des autres classes d'antimicrobiens (sulfonamides, tétracyclines, triméthoprime, aminopénicillines) présente, depuis 2011, une tendance significative à la baisse chez les différentes espèces animales. Le nombre de souches d'*E. coli* multirésistantes présente également une tendance à la baisse.

Conclusion

Les résultats obtenus démontrent l'efficacité des politiques mises en place et de la collaboration entre l'AMCRA, les Autorités et les acteurs ayant signé la Convention Antibiotique du 30 juin 2016. De plus, **en 2017 deux des trois objectifs de réduction ont été atteints et dépassés : la réduction de l'utilisation des antibiotiques critiques et la réduction de l'utilisation des aliments médicamenteux avec antibiotiques**. Ce sont des signaux très importants et encourageants qui démontrent l'efficacité des actions mises en place.

La réduction constante de l'utilisation de la colistine et de l'oxyde de zinc observée ces dernières années est un résultat encourageant qui démontre que le secteur est en train d'adopter des approches préventives et alternatives à l'utilisation des antibiotiques dans la gestion de problèmes sanitaires en élevage.

Les efforts pour lutter contre l'antibiorésistance doivent néanmoins se poursuivre afin de maintenir la tendance de diminution des résistances observées les années à venir pour atteindre l'objectif de réduction totale, ce à quoi s'engagent l'ensemble des parties prenantes.